

A. Si le presbytère actuel est le même qu'avant la Séparation.

Est-il { propriété particulière, et de qui? .....  
 bien de fabrique encore sous séquestre? ...  
 bien de fabrique dévolu :  
 soit à un établissement de bienfaisance ?  
 soit à la commune ? .....  
 bien communal, ou reconnu tel ? .....  
 Qui l'a pris en location ? .....  
 Par bail écrit ou location verbale ? .....  
 Quelles sont les conditions de location :  
 Date de l'entrée en jouissance ? .....  
 Durée du bail ? .....  
 Faculté de résiliation ? .....  
 Réparations ? .....  
 Contributions ? .....  
 Assurances ? .....  
 Autres charges ? .....  
 Faculté de sous-louer ? .....  
 Prix de location ? .....  
 Conditions de paiement ? .....  
 Le locataire s'est-il assuré contre les risques locatifs ?



B. Si le presbytère actuel n'est pas le même qu'avant la Séparation.

A qui appartient-il ? .....  
 A quel titre l'occupez-vous ? .....  
 Quelles sont les conditions de location ?

*a. M. le chanoine Guénée*